
VERS DE NOUVEAUX GRANDS BARRAGES EN MÉDITERRANÉE ?

*Stéphane GHIOTTI, François MOLLE **

Les années 1990 ont connu de nombreuses polémiques à répercussion mondiale autour des impacts sociaux et environnementaux des grands barrages. Après un demi-siècle de construction effrénée, le nombre de projets a accusé une baisse spectaculaire, donnant à penser qu'un certain rééquilibrage s'était opéré entre les logiques équipementières et les considérations de durabilité ou d'équité. La Commission mondiale des grands barrages (CMGB) a contribué à définir les grandes lignes de ce que pourrait être une gouvernance rénovée des prises de décision dans le secteur des aménagements hydrauliques. Dans le même temps, cependant, les besoins en eau des populations continuent à croître, des sécheresses surviennent de manière récurrente, et la demande de nouveaux aménagements semble inexorable.

Dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, soumis à la fois à une faible pluviométrie et à une grande irrégularité des ressources disponibles, la question du stockage et de la régularisation interannuelle demeure cruciale. Cependant, la relance ou la continuation des projets d'équipement et d'infrastructure dans des pays comme le Liban, la Turquie ou le Maroc invite à interroger la question des barrages, les politiques de l'offre et les arguments qui les légitiment pour l'ensemble des pays méditerranéens. À l'heure de la croissance des besoins, de tensions plus ou moins larvées

* Stéphane Ghiotti est chercheur au laboratoire Mutations des Territoires en Europe, FRE-CNRS 3027, Montpellier III ; François Molle est chercheur à l'UR 199 de l'Institut de Recherche pour le Développement, Montpellier.

entre usages et entre territoires, de contestations ¹ ou, au contraire, de forts lobbyings sectoriels ² et/ou financiers ³, ces questions se posent avec acuité.

LES RESSOURCES EN EAU : UNE INTERACTION ENTRE NATURE ET SOCIÉTÉ

Du point de vue des ressources en eau, la spécificité de l'espace méditerranéen est souvent énoncée sur la base de critères exclusivement naturels. Elle proviendrait à la fois des conditions climatiques, puisque le climat méditerranéen est effectivement le seul au monde où la chaleur et la sécheresse coïncident en été ⁴, mais aussi de conditions hydrologiques, avec des cours d'eau marqués par des étiages sévères et des crues rapides et violentes. Tous les pays de la région sont situés dans le quadrant climatique « basse pluviométrie/haute irrégularité » ⁵. La disponibilité en eau dans l'espace méditerranéen est en effet soumise à de profondes irrégularités spatiales et temporelles.

Au-delà de ces aspects climatiques, l'espace méditerranéen se singularise par une mutation socio-économique profonde dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et de l'urbanisation. L'agriculture méditerranéenne est parmi celles qui consomment le plus d'eau à l'échelle de la planète, à cause de son climat aride ou semi-aride. Durant la période contemporaine, afin d'augmenter les revenus et de sécuriser la production, l'agriculture irriguée à grande échelle s'est fortement développée, notamment depuis les années 1950, même si le processus est parfois plus ancien, comme en Espagne où il a débuté dès la fin du XIX^e siècle ⁶.

Les prélèvements pour l'agriculture sont en moyenne de 62 % pour le bassin mais varient de 40 % à 90 % des prélèvements totaux : ils sont, par exemple, de 86 % en Égypte, de 82 % en Tunisie, de 74 % en Turquie, et de 45 % en Italie. Les superficies irriguées atteignent maintenant 24 millions d'hectares, la Turquie venant en tête avec une contribution de plus de 4,5 millions d'hectares, suivie par l'Égypte et l'Espagne, avec chacune près de 3,5 millions d'hectares.

1. Patrick Mac Cully, *Silenced Rivers: The Ecology and Politics of Large Dams*, Zed Books, Londres, 2001, 350 p.

2. Aly Shady, « Nourrir le monde ou refuser les barrages – des choix difficiles s'annoncent », dans *Magazine GRID*, IPTRID, n° 25, août 2006, pp. 24-25, ftp://ftp.fao.org/agl/iptrid/grid25_f.pdf

3. Banque mondiale, *Making the Most of Scarcity. Accountability for Better Water Management Results in the Middle East and North Africa*, Washington, 2007, 235 p.

4. Michel Drain (dir.), « Régulation de l'eau en milieu méditerranéen : risques et tensions », dans *Territoire en mutation*, n° 3, 1998, 263 p.

5. Banque mondiale, *op. cit.*

6. Michel Drain, « Eau et agriculture dans l'espace méditerranéen », dans *L'information géographique*, n° 1, 2002, pp. 53-69.

Le bassin méditerranéen est la première destination touristique mondiale avec 250 millions de touristes (nationaux et internationaux) ⁷. Le développement et le renforcement de cette activité nécessitent des besoins en eau considérables et sécurisés, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Le poids du tourisme dans les économies de ces pays, en termes d'apport de devises mais également d'emploi, laisse présager des arbitrages douloureux.

Les secteurs urbains, enfin, exercent également une forte pression sur la ressource en eau, du fait de la croissance de la population et de la concentration des besoins et des rejets, ces derniers étant sources de pollution. Dans ce contexte se pose déjà le problème de la concurrence et de la compétition entre les usages. Face aux multiples tensions ou conflits d'usages sur la ressource, certains auteurs notent une tendance lourde à la pénalisation des usages agricoles ⁸, au profit des usages urbains (priorité à l'eau potable) mais aussi au bénéfice de l'environnement (débits réservés en Europe, quand ils existent).

À ces dimensions qualitatives et quantitatives s'ajoute une dimension territoriale. La concentration des populations sur les villes littorales rend difficile l'approvisionnement dans la mesure où les foyers de consommation sont très souvent en décalage avec les ressources, situées dans les zones de montagne ou dans des aquifères éloignés. Il en résulte des politiques d'aménagement (transferts et barrages) qui mobilisent des ressources de plus en plus loin des zones de consommation, avec un fort risque d'impact sur les sociétés locales, notamment en zone de montagne, où elles sont déjà fragilisées. La priorité est donnée à l'aval des bassins au détriment de l'amont ⁹, aux villes au détriment des populations rurales. Certains pays sont particulièrement exemplaires en matière de transferts d'eau, parfois à grande échelle ; c'est le cas de la Libye (*The Great-man-made river*), de Chypre (*Southern Conveyor Project*) ou d'Israël (*National Water Carrier*), mais aussi de la France ou de l'Italie.

Bien avant cette ère des grands ouvrages, la maîtrise et la gestion de l'eau par les différentes sociétés a souvent constitué un enjeu crucial. Pour ce faire, elles ont développé depuis des siècles des solutions multiples comme des règles collectives de partage de la ressource (dans les oasis ou les petits

7. Guillaume Benoit, Aline Comeau, *Méditerranée. Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement*, Éditions de l'Aube, Plan Bleu, 2005, 427 p.

8. Jacques Béthemont, *Géographie de la Méditerranée*, Armand Colin, Paris, 2000, 313 p., p. 124 ; Jeremy Berkoff et François Molle, *Cities versus Agriculture: Revisiting intersectoral water transfers, Potential gains and Conflicts*, IWMI, Comprehensive Assessment Research Report, n° 10, Colombo, Sri Lanka, 2006, 71 p., http://www.iwmi.cgiar.org/Assessment/Publications/research_reports.htm

9. Michel Drain, « Le partage territorial des ressources hydriques entre régions intérieures et régions littorales : le cas de la péninsule ibérique », dans *L'espace régional méditerranéen, développement littoral/développement intérieur*, RERU, n° 4, 1990, pp. 535-542.

périmètres communaux), des innovations institutionnelles (Tribunal de l'eau à Valence, en Espagne), ou encore des outils techniques dont le barrage fait partie. Michel Drain ¹⁰ souligne que les réponses apportées au manque ou à l'excès d'eau ne sont donc pas uniquement matérielles, elles sont également sociales. Jean Riser (1993) ¹¹ fait de la capacité d'adaptation et d'innovation des sociétés aux phénomènes extrêmes la principale caractéristique des sociétés méditerranéennes. La spécificité du milieu méditerranéen dépasse ainsi le seul cadre des données naturelles pour se construire autour de l'interrelation entre les facteurs climatiques, socio-économiques, culturels ou encore démographiques : « Il existe tout de même une spécificité méditerranéenne procédant, au registre naturel, du contraste des pentes entre châteaux d'eau montagneux et plaines surbaissées, de la rapidité des crues et du caractère imprévisible de leur ampleur à l'échelle des bassins élémentaires ; au registre culturel, de la juxtaposition de systèmes agraires fondés les uns sur les contraintes de la sécheresse estivale, les autres sur la correction hydraulique de ces mêmes contraintes et sur une longue et riche tradition de l'eau » ¹².

LES BARRAGES EN MÉDITERRANÉE : UN INSTRUMENT PRIVILÉGIÉ

Les pays du bassin méditerranéen totalisent près de 3 900 grands barrages, ce qui correspond à près de 8 % du total mondial. Si on considère seulement le bassin méditerranéen et les barrages d'une capacité de plus de 100 millions de m³, on obtient un total de 1 200 (Plan bleu, 2004). On peut noter la place privilégiée de l'Espagne et de la Turquie, respectivement 5^e et 8^e pays au monde pour le nombre de grands barrages. Cette place reste toutefois relative au regard de la Chine qui, à elle seule, en totalise 46 %.

Cependant, ces nombres sont relatifs dans la mesure où ils ne comptabilisent pas les petits barrages et les très nombreuses retenues collinaires, qui marquent profondément les paysages méditerranéens de montagne et de plaine et témoignent de l'existence d'une petite et moyenne hydraulique développées par les sociétés locales avant l'avènement de la grande hydraulique. Enfin, le nombre de barrages n'indique pas forcément leur importance pour un pays et son développement, comme en témoigne le barrage d'Assouan, en Égypte, dont les 164 milliards de m³ stockés représentent près de 40 % du volume total des réservoirs des pays méditerranéens ¹³. La figure 1 montre les capacités de stockage et les prélèvements annuels (tous usages confondus) par habitant, mais il faut prendre en compte le fait que

10. M. Drain, *op. cit.*

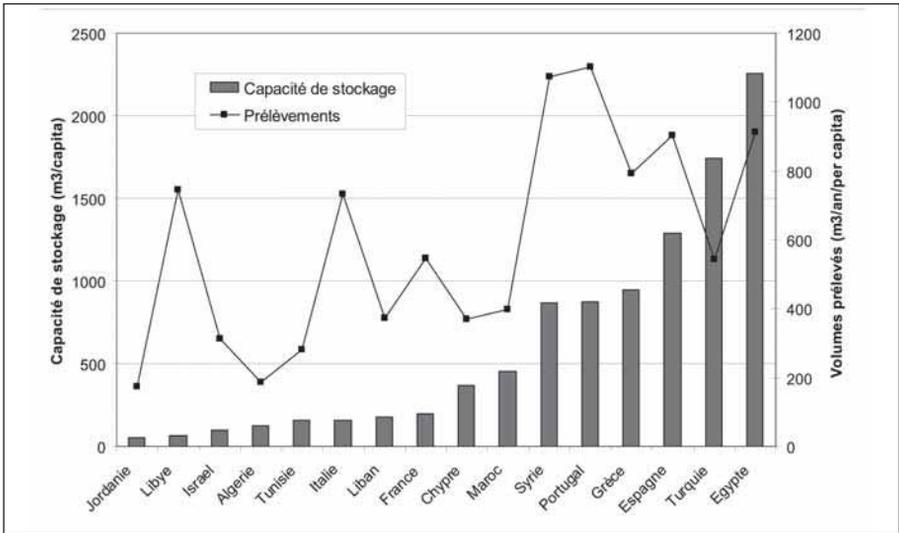
11. J. Riser (dir.), « Aménagement et gestion des grands rivières méditerranéennes », dans *Études vauclusiennes*, n° 5, 1993, 68 p.

12. Jacques Béthemont, « Ressource en eau et territoire hydraulique », dans *Eau, territoire et développement, Revue de l'économie méridionale*, vol. 49, n° 194-195, 2001, pp. 123-131.

13. Mohammed Benblidia, *Les politiques de barrages en Méditerranée*, Plan d'action pour la Méditerranée, Plan Bleu pour la Méditerranée, 2004, 33 p. + annexes.

seule une partie des volumes stockés est utilisée (l'Égypte n'utilise chaque année qu'un tiers du volume stocké à Assouan).

Figure 1. Stockage et prélèvements dans les pays de la Méditerranée.

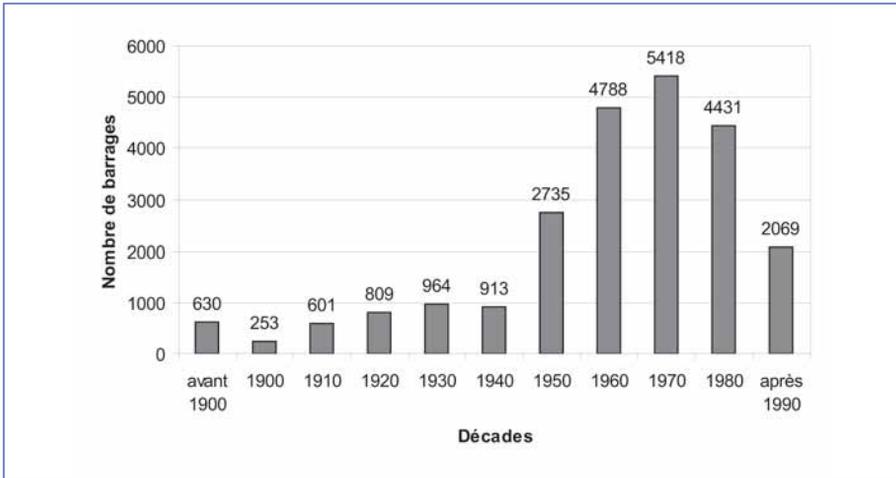


Sources : Plan Bleu, 2004 ; Banque mondiale 2007 ; Aquastat ; CIA factbook.

Bien que très présents en Méditerranée, c'est ailleurs que la vague des grands barrages commence au XX^e siècle, avec le *Hoover dam* puis le projet du *Tennessee Valley Authority* (TVA), conçus par Roosevelt dans le cadre du *New Deal*. Mais ce sont les années 1950 qui ouvrent, à l'échelle mondiale comme à l'échelle du bassin méditerranéen, la grande époque du développement des grands barrages, avec un rythme de construction qui s'accélère nettement jusqu'à la fin des années 1980 (figure 2). Cette période correspond à une vision du monde basée sur la domination par l'homme de la nature et fait de l'ingénieur – et de « sa mission hydraulique » – le principal artisan du développement économique ¹⁴.

14. Marc Reisner, *Cadillac desert. The American west and its disappearing water*, Penguin, New York, 1986, 582 p. ; Tony Allan, *IWRM/IWRAM: a new sanctioned discourse*, Occasional Paper 50, Water Issues Study Group, School of Oriental and African Studies, King's College, université de Londres, 2003, 27 p., www.soas.ac.uk/research/our_research/projects/waterissues/papers/38393.pdf ; François Molle, *Planning and managing water resources at the river basin level: emergence and evolution of a concept*, IWMI, Comprehensive Assessment Research Report, n° 16, Colombo, Sri Lanka, 2006, 33 p., http://www.iwmi.cgiar.org/Assessment/Publications/research_reports.htm

Figure 2 : Mise en service des grands barrages dans le monde par décennie au XX^e siècle.



Source : ICOLD, 1998, dans CMGB, 2000. Sans compter plus de 90 % des grands barrages chinois.

Les conséquences de cette épopée en termes d'impacts sociaux et environnementaux commenceront à apparaître dans les années 1970, et l'évidence de la désirabilité de la mission hydraulique sera progressivement battue en brèche par des approches mettant en avant la préservation des écosystèmes ou la rationalité économique¹⁵. Mais c'est aussi et surtout l'épuisement des sites de barrage potentiels et la montée d'ONG et d'un activisme souvent transnationaux qui expliquent la baisse spectaculaire des projets dans les années 1990 et un certain désengagement de la Banque mondiale, suite aux nombreux et parfois violents conflits qui ont entouré plusieurs projets au cours des quinze dernières années. On peut citer en particulier les cas du Kedung Ombo en Indonésie, du Sardar Sarovar en Inde, du Tucuri au Brésil, du Chixoy au Guatemala, ou encore de l'Arun au Népal.

Pour le bassin méditerranéen, les premiers barrages apparaissent dans la première moitié du XX^e siècle, en Espagne, en Italie et en France avec la généralisation de la houille blanche et de la production d'électricité. À partir de 1950, le mouvement se poursuit et s'amplifie, surtout pour le sud du bassin et pour la Turquie qui rassemblent depuis cette date 43 % des nouvelles constructions. Les usages agricoles et l'eau potable prennent une importance croissante¹⁶, et le contexte de forte irrégularité intra et interannuelle justifie une telle politique d'équipement. L'utilisation des

15. Tony Allan, *op. cit.*

16. Mohammed Benblidia, *op. cit.*

volumes stockés vient confirmer ce clivage Nord/Sud qui existe d'ailleurs au sein de l'Europe méditerranéenne 17. Si l'hydro-électricité domine pour des pays comme la Croatie, l'Italie, la Slovénie ou la France, l'irrigation prévaut en Espagne, en Bosnie, à Chypre ou encore au Portugal. Pour les pays de la rive sud, l'utilisation de l'eau pour l'irrigation est largement dominante dans de nombreux pays (Égypte, Jordanie, Tunisie, Algérie), avec un rôle néanmoins non négligeable dans l'alimentation en eau potable (Maroc, Liban) et la production d'électricité. C'est le cas notamment au Liban, avec le barrage de Qaraoun, bien que la part de la production hydro-électrique dans la production totale soit actuellement très faible.

La relance (ou la continuité) des politiques de grands ouvrages dans le bassin méditerranéen conforte l'hypothèse de Tony Allan 18 selon laquelle les pays du Sud ne seraient pas encore engagés sur la voie d'une « modernité réflexive » – accordant une place importante aux réflexions sociales et environnementales – et resteraient attachés à la « mission hydraulique » et à ses logiques équipementière et aménagiste destinées, par une politique de l'offre, à satisfaire en eau l'ensemble des usagers. Cette tendance est particulièrement visible en Syrie, au Liban, en Égypte, en Libye, en Tunisie, en Algérie et au Maroc. Elle n'est cependant pas exclusive de cette sous-région et se vérifie également dans des pays comme la Grèce, la Turquie, Chypre mais aussi la France, avec l'autorisation du barrage de Charlas en juillet 2006 par la ministre de l'Environnement de l'époque et, bien sûr, l'Espagne avec le Plan hydrologique national 19. Pour ces deux pays, les oppositions et les contestations sont toutefois vives et les projets initiaux souvent revus à la baisse.

L'Algérie offre actuellement un bon exemple de pays méditerranéen qui met en œuvre une politique de l'offre avec force investissements. Son plan de développement des ressources en eau sur 2005-2009, doté d'une enveloppe de 120 millions d'euros, est très ambitieux, puisqu'il prévoit la réalisation de 69 barrages ainsi que plusieurs usines de traitement et de dessalement, l'objectif étant de tripler les réserves en eau de l'Algérie en les portant à 7,4 milliards de m³, contre environ 2,5 milliards de m³ actuellement 20. Les sécheresses que l'on observe actuellement dans des pays tels que l'Espagne, l'Algérie, Chypre ou la Turquie sont utilisées pour justifier le développement de barrages additionnels. En Turquie, la direction générale des eaux (DSI) estime à 730 le nombre de barrages supplémentaires nécessaires pour

17. CMGB (Commission mondiale des grands barrages), *Barrages et développement : un nouveau cadre pour la prise de décisions*, Earthscan, Londres, 2000, 404 pages + annexes.

18. Tony Allan, *op. cit.*

19. Guillaume Benoit, Aline Comeau, *op. cit.*

20. Fondation Promothéus., *Algérie : construction de 20 nouveaux barrages à partir de 2010*, mardi 30 janvier 2007, <http://www.fondation-prometheus.org>

éviter tout risque de sécheresse (soit 128 milliards de dollars... non encore financés)²¹.

Au Maroc, le mouvement est engagé depuis la fin du protectorat français, le développement de la grande hydraulique allant de pair avec la modernisation de l'agriculture souhaitée par le roi, qui avait repris l'objectif colonial d'équiper un million d'hectares, objectif réalisé dès le début des années 1980. Mais le mouvement s'est poursuivi par la suite, puisque la construction de 19 barrages, au début des années 1990, permet d'ajouter 6,3 km³²². Selon le secrétariat d'État chargé de l'eau au Maroc, le pays comptait, en 2004, 110 barrages pour un total d'environ 16 milliards de m³. La recherche d'une mobilisation et d'une régularisation toujours plus grande ne semble pas vouloir se ralentir dans les années à venir. À ce propos, le Plan Bleu fait état d'un plan d'équipement qui prévoit à l'horizon 2020 la réalisation de 60 grands barrages (sans compter les petits et moyens ouvrages) permettant de régulariser un volume additionnel de 14 milliards de m³/an²³.

L'EXEMPLE DES BARRAGES D'ILISU (TURQUIE) ET DE CHABROUH (LIBAN) : UN ENTHOUSIASME LÉGITIME ?

Les débats sociétaux actuels (quand ils existent en dehors des cercles autorisés) autour des questions de l'eau et des barrages peuvent être illustrés par deux exemples actuels : le barrage de Chabrouh au Liban, et celui d'Ilisu en Turquie.

La presse libanaise s'est fait l'écho, en octobre 2007, de l'inauguration du barrage de Chabrouh²⁴ situé dans le bassin du Nahr al-Kalb, sur le versant occidental du Mont-Liban. Cette infrastructure, d'une hauteur de 63 mètres et d'une capacité de stockage de 8 millions de m³, entre dans la catégorie des « grands barrages », selon les critères définis par la Commission internationale des grands barrages (CIGB)²⁵. Elle s'intègre dans un plan décennal (1990-2000) de l'État libanais visant la construction de 18 barrages et de 23 lacs de retenue. Il s'agit de mobiliser, à terme, un volume annuel de 1,1 milliard de m³, ce qui doublerait les quantités exploitées en les portant à près de 2 milliards de m³, volume proche, selon les responsables du Conseil de la reconstruction (CDR), du maximum envisageable. Les objectifs sont élevés et très optimistes dans la mesure où le coût de la construction des seuls barrages est estimé par ces mêmes responsables à plus de 2 milliards

21. Delphine Nerbollier, « La sécheresse en Turquie relance le débat sur la construction de nouveaux barrages », *Le Temps (Suisse)*, jeudi 23 août 2007.

22. Jean-Jacques Pérennès, *L'eau et les hommes au Maghreb. Contribution à une politique de l'eau en Méditerranée*, Karthala, Paris, 1993, 646 p.

23. Guillaume Benoit, Aline Comeau, *op. cit.*

24. *The Daily Star*, 4 octobre 2007.

25. Un grand barrage a une hauteur de 15 mètres ou plus (à partir de la fondation). Ceux d'une hauteur de 5 à 15 mètres mais ayant un réservoir d'un volume supérieur à 3 millions de m³ sont également classés parmi les grands barrages.

de dollars (dont 45 millions pour le seul barrage de Chabrouh). Ce coût est bien entendu colossal au vu de l'état actuel des finances du pays qui, en 2003, accusait déjà 32,5 milliards de dollars de dettes, soit 180 % du PIB ²⁶.

La mise en œuvre du programme d'aménagement a donc commencé avec les débuts des travaux de construction du barrage de Chabrouh ²⁷ en septembre 2002. Ce barrage témoigne de convergences dans l'identification des priorités entre les différents acteurs institutionnels, notamment le Conseil de la reconstruction (CDR) – gestionnaire des fonds internationaux et financeur – et le ministère de l'Énergie et de l'Eau. La logique métropolitaine et les enjeux liés à l'alimentation en eau potable des deux plus grandes agglomérations du pays (Beyrouth et Tripoli) et du littoral semblent ici avoir prévalu dans la réflexion et les choix opérés. Mais ce consensus est loin d'être partagé pour les autres projets, dont les enjeux sectoriels et territoriaux opposent ces mêmes acteurs ²⁸. En effet, l'équipement et le développement de telle ou telle région du pays au détriment d'une autre vient bousculer les équilibres sociaux, économiques et politiques, ce qui engendre des conflits dont le règlement est rarement en phase avec les intérêts du plus grand nombre. La quasi-totalité des investissements – financiers et en équipements – se concentre sur les *mohafazats* de Beyrouth et du Mont-Liban au détriment des régions périphériques ; au risque, selon certains auteurs, de mettre à mal la cohésion nationale ²⁹.

De son côté, le barrage d'Ilisu est l'un des 22 réservoirs et l'une des 19 usines hydroélectriques qui font partie du projet GAP (*Guneydolu Anadolu Projesi*). Le GAP, planifié depuis les années 1970, devait à son terme générer 27 milliards de kWh par an, irriguer 1,7 million d'hectares de terre, et créer 3,5 millions d'emplois ³⁰. Le barrage d'Ilisu, le premier de ce genre sur le cours supérieur du Tigre, doit submerger de vastes terres agricoles ainsi que la ville historique de Hasankeyf et déplacer près de 61 000 personnes.

26. Georges Corm, « La situation économique au Liban et ses perspectives de développement dans la région », *Confluences Méditerranée*, n° 49, 2004, pp. 115-129.

27. Les barrages de Chabrouh et d'Aassi sont les deux seuls aménagements déjà décidés ou engagés. Pour les autres projets (Noura Tahta, Bared, Iaal, Younine, Massa, Bisri, Damour et Ibl Saqi), les études de faisabilité et les modalités de financement ne sont pas encore déterminées. Le barrage de Chabrouh a pour vocation la production d'électricité, le développement de l'irrigation et l'alimentation en eau potable.

28. Stéphane Ghiotti, « Territoires hydrauliques au Liban », dans Nathalie Blanc, Sophie Bonin (dir.), *Grands barrages et habitants : les risques sociaux du développement*, Éditions MSH, Éditions QUAE, Paris, Versailles, 2008, pp. 207-221.

29. Walid Safi Salim, « La disparité socio-économique comme facteur de désintégration ? », dans *Liban, État et société : la reconstruction difficile*, *Confluences Méditerranée*, n° 47, L'Harmattan, 2003, pp. 57-65.

30. Damien Bischoff, Jean-François Pérouse, *La question des barrages et du GAP dans le sud-est anatolien : patrimoines en danger ?*, Institut français d'études anatoliennes, Paris, 2003, 63 p.

À la fin des années 1980 et au début des années 1990, après le refus de la Banque mondiale de financer le GAP, le gouvernement turc entreprit de faire financer le projet par des intérêts privés. Bien que promu comme un projet exemplaire de développement régional, le GAP fut mis en échec par des coalitions d'ONG internationales qui réussirent à le dépeindre comme une violation des droits de l'homme et à faire échouer le projet de financement, en particulier les participations suisses et anglaises³¹.

À la suite de cet échec, l'administration turque entreprit alors de redéfinir le projet comme un processus participatif, « socialement responsable » et directement issu de l'approche intégrée de la gestion des ressources en eau (GIRE). Malgré la mobilisation soutenue des ONG internationales, qui attaquèrent le projet en le dépeignant comme un désastre humanitaire (plutôt que sur la base de ses dimensions économiques ou écologiques), la Turquie mit en route la construction du barrage d'Ilisu en août 2006, en partie sur fonds propres³².

Mais à l'heure de cette nouvelle construction, quelles leçons peut-on tout d'abord tirer des projets déjà réalisés ? Les 12 barrages construits à ce jour ont déjà déplacé un total de 350 000 personnes, en majorité des Kurdes. La construction du barrage de Birecik avait également été assortie de promesses quant au développement et à la prospérité à venir de la région. Huit ans plus tard, les villageois ont du mal à identifier un seul impact positif sur la région³³. Un autre exemple, celui du projet de Halfeti, sur l'Euphrate, montre que de nombreux paysans déplacés attendent toujours leurs indemnités. De façon générale, les investissements considérables comme les grands barrages ou les tunnels contrastent avec le manque d'infrastructures qui prévaut encore dans de nombreux villages³⁴. Les politiques de compensation sont aussi rendues difficiles par le manque de titres de propriété ou par l'absence de reconnaissance des droits coutumiers, notamment en ce qui concerne l'accès aux pâturages collectifs. L'expérience tirée des barrages antérieurs montre également que les compensations financières ont souvent été dilapidées, érodées par l'inflation, ou ont servi à initier des activités économiques sans lendemain pour lesquelles les personnes manquaient d'expérience³⁵.

La presse turque s'est livrée à une surprenante et inédite mise en cause du GAP et de toute la politique du DSI, puissante administration responsable de la planification des barrages en Turquie. Un bilan du GAP montre en effet que, alors que l'on parle du GAP depuis 20 ans, seuls 10 % des canaux

31. Jeroen Warner, *The politics of flood insecurity*, thèse de doctorat, université de Wageningen, 2008, 230 p.

32. *Ibid.*

33. Marie-Hélène Carleton, Micah Garen, "Deep divide", *Financial Times*, 22 mars 2008.

34. Damien Bischoff, Jean-François Pérouse, *op. cit.*

35. Behrooz Morvaridi, *Resettlement, Rights to Development and the Ilisu Dam, Turkey, Development and Change*, vol. 5, n° 4, 2004, pp. 719-741.

d'irrigation annoncés sont en activité, tandis que les lois d'encouragement aux investissements dans la région restent lettre morte. D'autre part, le chômage semble ne pas avoir été significativement entamé dans la zone, les chiffres officiels du chômage dans la région ne s'étant pas améliorés entre 1980 et 2003 et demeurant à un niveau critique. Enfin les projets de retour dans les villages « vidés » et abandonnés sont peu mis en œuvre, et les infrastructures industrielles ne sont pas achevées³⁶.

En somme, tant au niveau local qu'au niveau des objectifs nationaux, les promesses du GAP ne se sont pas matérialisées. Récemment, une revue de la mise en œuvre des 150 conditionnalités associées aux prêts consentis par un consortium de banques internationales a confirmé que les normes internationales et celles de la Banque mondiale en matière de compensation et de relogement des populations affectées par le GAP n'étaient pas respectées³⁷. Ces exemples montrent une situation très semblable à celle des années 1960 et posent clairement la question de la gouvernance.

BARRAGES ET GOUVERNANCE : DES DOUTES SUBSISTENT

Ce procès fait aux barrages en Turquie est parfois fait à l'échelle méditerranéenne. À ce sujet, Mohammed Benblidia³⁸ dresse un constat sévère des impacts des barrages et des difficultés économiques et financières liées à leur construction. Cependant, il affirme malgré tout que « les politiques de construction de barrages vont certainement se poursuivre en Méditerranée. C'est une nécessité pour les pays où les demandes croissent rapidement et qui disposent encore de potentialités en eaux superficielles mobilisables ». Cet ancien président de l'Institut méditerranéen de l'eau (IME) jusqu'en 2004 et président du *Global Water Partnership* (GWP) Méditerranée jusqu'en 2002 situe son étude comme une réponse contradictoire au rapport et aux conclusions de la CMGB. Il juge l'analyse de celle-ci insuffisamment représentative de la situation méditerranéenne, dans la mesure où seul un cas (en Turquie) a fait l'objet d'une étude : « Ces recommandations assez strictes et contraignantes ont pu inquiéter les pays pour lesquels la construction de barrage est une nécessité, comme c'est le cas pour les pays méditerranéens »³⁹. Cette étude semble ainsi plutôt s'apparenter à un contre-discours, visant à la relégitimation de la mission hydraulique. D'un point de vue institutionnel, l'IME, tout comme son ancien président, semble bel et bien engagé dans cette voie. Il a contribué en 2005, en collaboration avec EDF et le secrétariat d'État marocain chargé de l'eau (rattaché au ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement), à l'organisation d'un atelier régional à Rabat sur le thème « Conception et

36. Damien Bischoff, Jean-François Pérouse, *op. cit.*

37. *Joint Call to halt Ilisu Dam. Development on the Occasion of the International Day of Action Against Dams and for Rivers, Water and Life, 2008.*

38. M. Benblidia, *op. cit.*

39. *Ibid*, p. 3.

gestion durable des barrages en Méditerranée »⁴⁰. Les recommandations finales soutiennent de manière claire une approche par l'augmentation de l'offre : « Poursuivre les efforts de régularisation des eaux de surface pour faire face à la variabilité qui caractérise la disponibilité de l'eau dans ces pays[...], sensibiliser les décideurs et les donneurs d'ordres sur la nécessité d'étudier, dès le démarrage des études d'avant-projet sommaire, des solutions variantes en complément ou en remplacement de la construction des barrages, en examinant des solutions alternatives d'approvisionnement en eau, telles que l'exploitation et la recharge des nappes phréatiques, le transfert d'eau entre bassins et le dessalement de l'eau de mer pour les villes situées le long des côtes ».

De son côté, l'Espagne a réagi à la CMGB en déclarant que la Commission n'avait pas examiné de manière équilibrée et sur une base scientifique les bénéfices et les contraintes liées aux barrages. « L'analyse des cas d'étude est biaisée et ne semble destinée qu'à rejeter le rôle important que les barrages ont eu, et continueront à avoir, dans le développement et la richesse des nations. » L'Égypte, quant à elle, a souligné que « certaines recommandations, comme l'équité, la transparence, les droits et les risques, les méthodologies à suivre pour le développement et l'évaluation d'alternatives, ou assurer la durabilité et la gestion optimale ont déjà été considérées et adoptées par les autorités compétentes à travers le monde au moyen de législations, régulations, règles et mandats[...] qui sont déjà mis en œuvre par toutes les autorités (politique, législative et exécutive) concernées »⁴¹.

Si l'on s'en tient à ces jugements et aux projets en cours signalés plus haut, il reste peu d'ambiguïté sur les politiques menées par les gouvernements de la région. La question importante devient alors celle de la justification des projets eux-mêmes. Quels sont donc les argumentaires et les justifications employés par les différents acteurs aux différentes échelles pour légitimer la poursuite de la « mission hydraulique », ou pour s'y opposer, dans un contexte de controverse ?

Si l'on se réfère à l'article du *Daily Star* du 4 octobre 2007 relatif à l'exemple libanais, cinq arguments sont mobilisés et partagés à la fois par les représentants politiques locaux et ceux des ministères. La reprise des différents points de l'argumentaire est utile ici car ils sont représentatifs des discours visant à légitimer les barrages avec toutefois certaines nouveautés intégrant notamment le développement durable et le réchauffement climatique.

Les arguments sont les suivants :

1) la connaissance précise des ressources et de leur gestion par les services compétents leur permet de prendre une décision éclairée ;

40. <http://www.ime-eau.org/images/publicationsweb/>

41. CMGB, *Turkey's response to the WCD*, 2008, http://www.dams.org/report/reaction/icold_turkey.htm

- 2) l'eau stockée dans les barrages permet la croissance économique et le développement ;
- 3) l'eau qui s'écoule dans la mer est perdue ou gaspillée ;
- 4) l'hydro-électricité est une énergie renouvelable et propre ;
- 5) les barrages ont une dimension géostratégique.

Parmi les arguments cités, il n'est pas fait mention des enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux liés à la mobilisation des deux sources pour le remplissage de la retenue (en complément du ruissellement) et à la localisation du barrage dans la partie haute du bassin versant. Le Mont-Liban est une montagne calcaire avec un vaste réseau karstique doté d'une importante résurgence à l'aval de la vallée du Nahr al-Kalb, la grotte de Jëita. Cette dernière assure 70 % de l'alimentation en eau potable de Beyrouth et de son agglomération. L'interrelation entre les sources du haut bassin et la grotte en aval est connue depuis l'époque du Mandat. Deux problèmes majeurs se posent alors, l'un quantitatif, l'autre qualitatif. La mobilisation de ces deux sources pour le remplissage de la retenue risque fort de se traduire par une baisse équivalente des débits au sortir de la grotte. Cette baisse de débit peut en conséquence jouer sur la qualité des eaux, par la faiblesse de la dilution des pollutions, et contaminer l'ensemble des réseaux hydrographique et karstique ⁴², cela d'autant plus fortement que le bassin est peu équipé en stations d'épuration et qu'il existe de nombreuses décharges et carrières.

Le GAP, quant à lui, selon les dires du gouvernement turc, est « un projet intégré transformé en un projet de développement durable. » Le GAP est « un exemple de bonne gestion des ressources en eau[...] réalisé par la mise en œuvre de concepts modernes de gestion de l'eau, de préservation environnementale, et de participation des femmes » ⁴³, qui, « en résumé, rétablit la civilisation en haute Mésopotamie » ⁴⁴. Comme l'annonce un haut responsable « le pays bénéficiera du projet car il y a trop de villages en Turquie sans accès aux services de santé et une bonne éducation. Nous pouvons aider les gens et leurs enfants à avoir une meilleure vie. Nous devons penser à notre pays, pas à trois minarets et à quelques grottes » ⁴⁵. Le langage du développement et de la lutte contre la pauvreté sert de discours englobant et auto-justifiant qui ferme d'emblée le débat, en excluant toute

42. *L'Orient-Le Jour*, 27 septembre 2004 ; I. Bou Jaoude, "Predicting the effect of Chabrouh dam reservoir on the surrounding karstic hydrogeology. An integrated scientific approach", dans Actes du 8^e colloque d'hydrogéologie en pays calcaire, 21-23 septembre 2006, Presses universitaires de Franche-Comté, Neuchâtel, Suisse, pp. 29-32.

43. CMGB, *op. cit.*

44. Government of Turkey, *GAP (South Anatolia Project)*, 2006, <http://www.gap.gov.tr/English/Frames/fr28.html>

45. Behrooz Morvaridi, *op. cit.*

alternative ⁴⁶ : « En Turquie, la construction de barrages est un programme vital et inévitable pour le pays. Il est soutenu par tous les parties politiques représentés au parlement » ⁴⁷.

Mais le GAP sert également un dessein politique, celui d'intégrer les zones kurdes au développement national, résorbant ainsi les tensions ethniques, exactement sur le modèle d'exportation du TVA pendant la guerre froide ⁴⁸. Dans les années 1990, le GAP et ses barrages devinrent aussi, officiellement, un instrument de la lutte contre le terrorisme. Il est patent que le barrage d'Ilisu, à l'instar du barrage d'Atatürk sur l'Euphrate, a également été planifié pour rendre plus difficiles les mouvements de la guérilla kurde en inondant de longues vallées ⁴⁹, une technique qu'avaient mis en œuvre – avant eux – les Français en Algérie, et que rêvent d'utiliser les militaires birmans avec les barrages sur la Salaween.

Malgré sa rhétorique participative, le DSI se limite à tenter de convaincre le public des mérites du projet plutôt que de considérer que les populations locales puissent participer au projet et contribuer à sa définition. Toute opposition, tout type d'association et toute tentative de renforcer le rôle de la société civile sont rendus difficiles par l'état d'urgence décrété dans la région depuis 1980 ⁵⁰. L'État turc ne voit pas la diversité sociale et culturelle comme un élément du système démocratique mais, au contraire, comme une menace envers l'unité nationale et une source d'instabilité politique ⁵¹.

On peut donc de bon droit nourrir quelques inquiétudes quant à la gouvernance des grands projets de barrages dans la région. Alors que leurs politiques et leurs institutions de l'eau sont considérées comme supérieures à la moyenne des 27 autres pays avec lesquels la Banque mondiale ⁵² les a comparés, la transparence des États (*public accountability*) est, elle, clairement plus faible dans les pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord que dans ces autres pays. Dans certains pays, comme l'Algérie, épinglée par la Banque mondiale pour sa corruption, la gestion

46. Ainsi, certains ont proposé un projet de centrale au gaz à Ankara, lequel est trois fois plus rentable et nécessite trois fois moins d'investissement que l'hydro-électricité, en posant la question de la durabilité des barrages, laquelle ne dépasse pas 20-30 ans (Bischoff et Pérouse, 2003).

47. CMGB, *op. cit.*

48. Jeroen Warner, *op. cit.* ; François Molle, *Planning and managing water resources at the river basin level: emergence and evolution of a concept*, IWMI, Comprehensive Assessment Research Report, n° 16, Colombo, Sri Lanka, 2006, 33 p., http://www.iwmi.cgiar.org/Assessment/Publications/research_reports.htm

49. Marie-Hélène Carleton, Micah Garen, *op. cit.* ; *ibid.*

50. Behrooz Morvaridi, *op. cit.*

51. *Ibid.*

52. Banque mondiale, *op. cit.*

des barrages est même au « cœur d'un scandale financier où irrégularités et malversations se chiffrent en milliards »⁵³.

Pouvoirs centraux autoritaires, bureaucraties hydrauliques puissantes, contrepoids de la société civile limité, les pays du sud et de l'est de la Méditerranée sont caractérisés par des modes de gouvernance qui laissent peu de place à la démocratie délibérative. Dans les pays européens, un certain nombre de mouvements citoyens ont pu s'opposer au nom de logiques environnementalistes, comme dans le cas du projet de détournement de l'Ebre en Espagne, mais – comme nous l'avons noté plus haut – on peut aussi interpréter le moindre nombre de projets par le fait que tous les sites adéquats ont déjà été équipés. Le récent projet du barrage de l'Alqueva sur le Guadiana, au Portugal, financé par l'Union européenne, a montré que les dimensions politiques et discursives de la justification et de la prise de décision n'étaient peut-être pas aussi éloignées de celles observées dans le reste du bassin méditerranéen⁵⁴.

CONCLUSION

Il ne s'agit pas ici de minimiser l'importance actuelle des barrages dans les économies méditerranéennes ni leur rôle dans la régulation d'un climat difficile. Il est certain, également, que les implications attendues du changement climatique et des croissances économiques et démographiques ne permettent pas d'écarter l'option ou même la nécessité d'un stockage accru. La question posée n'est donc pas celle de l'opportunité des barrages en général mais bien celle du mécanisme de décision de chaque projet en particulier. En d'autres termes, il s'agit de pouvoir dépasser les logiques développementalistes qui maximisent les bénéfices politiques et financiers de certains acteurs au profit de processus plus ouverts où la multiplicité et la diversité des valeurs sociétales, des coûts induits et des options disponibles sont pleinement prises en compte.

En pratique, l'essentiel de la mise en valeur et de la gestion des ressources en eau est encore adossé à une vision passéiste du développement ainsi qu'à des incitations perverses. Mais pourquoi, après tout, semble-t-il aussi difficile de tirer les leçons du passé et d'instaurer une gouvernance plus équilibrée ? L'Égypte, on l'a vu plus haut, a déjà répondu que tout était déjà mis en œuvre dans ce sens et qu'il était donc inutile d'en discuter plus avant. Le document

53. La gestion des barrages en Algérie épinglée. *Algerie-dz.com*, 2006, <http://www.algerie-dz.com/article6159.html>

54. Fabienne Wateau, *Participation et construction de barrage à Alqueva (Portugal). Quelles méthodes, quels moyens ?* *Cybergeo*, 2004, 3 p., <http://www.cybergeo.presse.fr> ; Platform for Sustainable Alentejo, 2005, *The Alqueva dam: How the EIB helped to finance environmental destruction in Portugal*. http://www.cpada.pt/alqueva_eib.pdf ; Gary Hill, Leandro Del Moral, Pilar Paneque, Belen Pedregal, Clive Spash et Kevin Urama, *Evaluation practices in water project decision-making processes: comparative analysis of Alqueva (Portugal) and Ebro River Transfer (Spain)*, *Proceedings of the III Iberico Gestao e Planejamento da Agua*, université de Séville, 2002, pp. 62-69.

préparatoire au forum mondial de l'eau à Mexico en 2006, « Eau, croissance et développement », préparé par la Banque mondiale, se pose cette même question et y répond de manière optimiste⁵⁵ : sur la base de l'hypothèse implicite que tous les acteurs concernés par un problème de gestion environnementale sont bien intentionnés et désireux d'apprendre, il n'y a pas de raison pour que, si tant est que les investissements en infrastructures soient accompagnés par des investissements institutionnels (*investing in institutions*), il ne soit pas possible de mettre en œuvre une « croissance responsable », en rupture avec un passé sans doute irresponsable.

Cette réponse est fondée sur une perception de la mise en valeur des ressources en eau comme une activité purement rationnelle, basée sur des investissements en capital, guidée par la science et par une rationalité managériale et neutre. Cette approche ignore le caractère intrinsèquement politique des prises de décision dans le domaine de l'eau, et la confrontation des idées, des intérêts et des institutions qui définit la manière par laquelle les coûts et les bénéfices sont finalement répartis socialement et spatialement. L'histoire a abondamment montré que ce ne sont ni les assurances – verbales – des pouvoirs de la région, ni celles de la Banque mondiale qui pourront assurer une rupture avec les pratiques passées ; ce sont bien plutôt le changement de valeurs sociétales et la démocratisation progressive de la vie publique qui peuvent mener à des modes de gouvernance rénovés, toutes évolutions qui, bien sûr, dépassent largement le secteur de l'eau lui-même.

55. David Grey, Claudia Sadoff, *Water for Growth and Development*, background paper for the World Water Forum, Mexico, 2006, 55 p.